

1856



*Procès-Verbal*

DE LA

**CAISSE ECCLESIASTIQUE DE ST. JACQUES,**

DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE

TENUE EN LA SALLE DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTRÉAL, LE 18 AOUT 1856 ET OUVERTE A 2 $\frac{1}{2}$  HEURES P. M.

## MEMBRES PRESENTS :

Monseigneur l'Evêque de Montréal, Président : MM. R. Paré, Lefebvre, Pepin, Bédard, P. Brunet, Porlier, J. Vinet, L. Vinet, Fiset, Guyon, Drapeau, Hicks, Trudel, Rochette, U. Arcambeault, Dubé, G. Thibeault, V. Clément, Lussier, Loranger, A. Théberge, T. Dagenais, N. Perreault, Proulx, Bourgeau, Jos. St. Aubin et Gravel.

1o. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée fut faite par le Secrétaire.

2o. Ont été admis dans la société sur leurs demandes respectives MM. Nazaire Piché, Antoine Labelle, Damase Laporte, Louis Piette, Théophile Chagnon et Jean-Baptiste Cousineau.

3o. Les comptes ont été entendus et alloués comme suit :

Montant en caisse au dernier Bureau.....	£183	6	0
Recettes depuis.....	175	1	10 $\frac{1}{2}$
Total.....	£358	7	10 $\frac{1}{2}$
Dépenses pour pensions, etc.....	192	5	3 $\frac{1}{2}$

Balance en caisse.....	£166	2	7
------------------------	------	---	---

4o. M. E. LeBlond ayant payé par erreur £1 10s 0d de plus qu'il ne devait pour sa contribution de 1855, il fut décidé que cette somme lui serait remboursée par M. le Trésorier.

5o. L'assemblée ayant pris communication des demandes de secours, faites par Mgr. le Président en faveur des Membres infirmes de la société, alloua à MM. Duranseau, Moll, LeBlond et Paquet £40 chacun pour l'année prochaine, payables par M. le Trésorier par trimestres et d'avance, et chargea le dit Trésorier de payer le compte du Dr. Schmidt, se montant à £2 0s 0d, pour soins donnés à feu M. J. M. Bellenger, en sus de la pension qui lui avait été allouée par le dernier Bureau.

6o. Le 8e article du Procès-Verbal de l'an dernier ayant été pris en considération, il fut décidé qu'il fallait s'en tenir à cette clause de l'article 7e des règles amendée et formulée comme suit : "*Tout membre qui laissera écouler deux années sans payer sera exclu de la société, si, après en avoir été notifié par le Secrétaire, il ne paye tous les arrérages avant la tenue du plus prochain Bureau ; mais on ne doit pas s'attendre à d'autre notification qu'à celle mentionnée dans tous les Procès-Verbaux sur lesquels on fait toujours connaître tant ceux qui ont payé que ceux qui sont arriérés pour une ou plusieurs années.*" Et en conséquence pour ce qui concerne les retardataires actuels, ceux-là se trouvent de fait exclus de la société, qui n'ont pas payé leur contribution depuis 1854 inclusivement.

70. L'assemblée déclara ensuite que tout Prêtre d'un Diocèse étranger pourrait appartenir à cette société, s'il voulait en observer les règles et en porter les charges.

80. La dernière édition des règles de la société étant épuisée il fut décidé que l'on en préparerait une nouvelle ; et que le soin de reviser et corriger les règles actuelles serait commis à Mgr. le Président (lequel pourrait être remplacé par Mgr. le Vice-Président) M. le Trésorier et M. le Secrétaire de la société, qui devront soumettre leur travail au prochain Bureau pour être par lui approuvé.

90. Le Secrétaire informa l'assemblée que MM. Edouard Crevier, L. Dagenais, S. Tassé, Duquette et Verreau avait signifié leur retraite de la société ; puis la séance fut levée à 4½ h. P. M., après la prière de règle.

Fait et passé en la salle du Petit Séminaire de Montréal les jour et an que dessus.

† **Ig. Ev. de Montreal,**  
Président.

**J. Gravel, Pretre,**  
Secrétaire.

**Ont payé jusqu'en 1853 Inklusivement.**

MM. C. Aubry, U. Archanbeault, Erumau, Bresnan, Bourgeau, Bélat, Caron, Chicoine, Duranseau, Drapeau, A. Dupuy, T. E. Dagenais, Démarais, Fiset, Girouard, Giroux, Guyon, Groulx, Hicks, Lafrance, Lefebvre, Lavoie, Leclaire, LeBel, Labelle Ant., Manseau, V. G., Migneault, Maréchal, Pepin, R. Paré, Proulx, L. Prévost, Naz. Perreault, Quevillon, Roux, Rochette, J. St. Aubin, Trudel Théoret, J. Vinet, Watier, C. LaRocque, Chabot.

**Ont payé jusqu'en 1855 Inklusivement.**

MM. P. Brunet, Bédard, Charland, Bérard, Dubé, Dequoy, Groux, Lussier, Moll, Poulin, F. Perreault, Séguin, A. Théberge, S. Théberge, Falvey, Hurteau, J. Perreault, J. Morin.

**Ont payé jusqu'en 1854 Inklusivement.**

MM. J. Barette, Clément, Charron, Gariépy, Damien Laporte, O'Malley, Pominville, M. Piette, G. Thibeault.

**Doivent pour 1856.**

MM. P. Brunet, Bédard, Bérard, Chabot, Charland, Chevigny, Dubé, Dequoy, E. Durocher, Falvey, Fournier, Groux, Hurteau, Lheureux, Lussier, J. Morin, H. Morin, F. Marcoux, Porlier, P. Perreault, Poirier, J. Perreault, O. Reneau, Séguin, A. Théberge, L. Turcot, S. Théberge.

**Doivent pour 1855 et 1856.**

MM. J. Barette, M. Brunet, Clément, Charron, Graton, Lheureux, Loranger, Marcotte, Martineau, Pominville, M. Piette, G. Thibeault, L. Vinet.